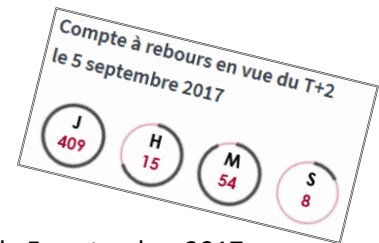


Numéro 3 - 22 Juillet, 2016

T+2 : Quoi de neuf ?



Liste « finale » canadienne des actifs dont le cycle de règlement raccourcira à T+2

Les marchés des valeurs mobilières canadiennes et américaines vont passer le 5 septembre 2017 à une norme maximale pour le cycle de règlementation de T+2 pour les investissements dont ce cycle est actuellement trois jours après la date de la transaction. Avec l'aide des membres des Groupes de travail T+2 « Opérations » et « Fonds communs de placement de l'ACMC », une liste des types d'investissement a été examinée afin de déterminer ceux qui seront touchés par un cycle de règlement raccourci. Une fois rendue publique pour commentaires en avril 2016, l'ébauche de la liste a été mise à jour pour obtenir des commentaires. Après l'examen en juin 2016 par les comités de l'ACMC, y compris le Comité directeur T+2, la version mise à jour et finale a été publiée sur le site Web de l'ACMC (voir la [Liste canadienne des actifs dont le cycle de règlement raccourcira à T+2](#) (disponible en anglais seulement)).

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) augmentent la sensibilisation à T+2

Les organismes de règlementation constituant les ACVM ont écrit aux personnes désignées ultimes et aux chefs de la conformité des entreprises qu'ils réglementent ([Avis 24-314 du personnel des ACVM: Préparation de la mise en œuvre du cycle de règlement de deux jours : Lettre aux sociétés inscrites](#)) pour notifier toute CCO et PDR qui ne sont pas déjà au courant de l'évolution de l'industrie canadienne vers T+2 sur : (1) l'initiative, (2) l'ACMC comme une source d'information aidant à la transition vers T+2, et (3) la date de mise en œuvre cible du **5 septembre 2017**. Les étapes canadiennes pour achever la même date de mise en œuvre avec les États-Unis sont les suivantes :

Été 2016	Été 2016	Automne 2016	Fin d'année 2016	Printemps / Été 2017	Le 5 septembre 2017
Plans détaillés de test de l'industrie de la CDS, de FundSERV, et de DTCC (aux États-Unis)	Demandes de commentaires publiés par les organismes de réglementation	Réponses aux consultations réglementaires dues	Date d'achèvement cible du développement par les acteurs de l'industrie	Ouverture des environnements de test de l'industrie ; essais effectués par les acteurs de l'industrie	Jour de mise en œuvre !

Dans l'[Avis 24-314](#), les ACVM ont également annoncé son intention d'émettre des propositions de réglementation pour soutenir le passage à T+2 et consulter les intervenants du marché des capitaux sur des préoccupations spécifiques liées à la transition. À l'aide d'une liste des contacts dans chaque territoire des ACVM, l'avis encourage également les entreprises qui ne l'ont pas encore fait à participer à l'initiative T + 2 dès que possible.

Résultats de l'enquête sur la préparation pour l'implantation de T+2 : Comptez sur le Canada

À la fin de mai 2016, l'ACMC a interrogé tous les membres des comités de l'industrie et d'autres contacts de l'industrie à propos d'où ils pensent que leur entreprise se situe en terme du projet T+2. L'ACMC a reçu des réponses de petits et grands courtiers, dépositaires, gestionnaires d'investissement, organismes d'infrastructure et fournisseurs de services – 20% de la base de données de contacts de l'ACMC – pendant l'enquête qui a duré deux semaines. L'ACMC estime que le taux de retour et que les résultats sont encourageants. Les réponses montrent que les participants du marché canadien sont bien conscients de T+2 et se préparent pour la mise en œuvre du projet. Les résultats de l'enquête fournissent également une référence pour mesurer le progrès futur de l'industrie sur ce thème. L'ACMC prévoit que de nouvelles enquêtes soient menées à la fin de l'année 2016 et à l'été de 2017.

Segmentation de l'univers des répondants

- 24% Gestionnaire de fonds d'investissement, de portefeuille, gestionnaire d'actifs
- 34% Courtiers en valeurs mobilières – OCRCVM
- 4% Courtiers en fonds communs de placement – MFDA
- 15% Gardien
- 10% Marchés de titres de capitaux – Fundserv, La CDS
- 14% Prestataire de services ou fournisseur

Mises à jour de nos homologues américains

DTCC a annoncé un léger changement pour la date cible pour la distribution du plan T+2 de test détaillé pour l'industrie en raison d'un niveau de complexité accru. Le nouveau calendrier de distribution pour le plan d'essai est la fin de juillet 2016.

En outre, le Comité directeur US de l'industrie T+2 a confirmé que le directeur exécutif de l'ACMC – Keith Evans – fera partie du Centre de commandement T+2 américain, qui sera responsable de la décision de procéder ou non à la date mise en œuvre T+2 du 5 septembre 2017. À l'heure actuelle, on s'attend à ce que le 5 septembre soit la date de transition : dans le cadre des bonnes méthodes de gestion des projets, cette date sera reconfirmée formellement quatre à six semaines avant le début de septembre.



Mise à jour de la CDS et Fundserv

Le Groupe de travail conjoint Fundserv et IFIC (MFWG) organise à intervalles réguliers des réunions pour partager des informations, comprendre et gérer les changements à venir, ainsi que pour fournir la sensibilisation et l'orientation réglementaire aux participants et à la communauté de gestion des investissements dans son ensemble. Après la mise en place d'un plan de test de haut niveau, décrivant certains éléments d'action clés (y compris des étapes importantes, le processus, les environnements de test et de mise en œuvre), Fundserv prévoit présenter un plan plus détaillé à l'industrie au début du troisième trimestre de 2016. Pour rejoindre le MFWG ou pour partager des commentaires, s'il vous plaît envoyez un courriel à T2Feedback@fundserv.com.

La CDS a changé pour le début d'août 2016 la publication du plan d'essai détaillé, une date cible juste après celui de la publication du plan d'essai DTCC avec le même date de migration à T+2 : le 5 Septembre même, 2017.

À faire

- Comprendre les implications de la « date de transition » du 5 septembre 2017 pour les actions, obligations, fonds communs de placement et d'autres titres qui sont actuellement réglés sur un base T+3. Les transactions effectuées le 5 septembre 2017 seront les premiers à être réglés dans un délai de deux jours. Mais préparez-vous aussi pour le 7 septembre 2017, qui sera la « double cohorte », autrement dit, la date lorsque les dernières transactions qui se règlent sur un base T+3 et les premières transactions qui se régleront sur un base T+2 (voir ci-dessous).

Jeudi le 31 août	Vendredi le 1 sept.	Samedi le 2 sept.	Dimanche le 3 sept.	Lundi le 4 sept.	Mardi le 5 sept.	Mercredi le 6 sept.	Jeudi le 7 sept.	Vendredi le 8 sept.
<i>Date de transaction</i>	T+1	Jours non-ouvrables		Fête du travail	T+2	T+3 réglée		
	<i>Date de transaction</i>	Jours non-ouvrables		Fête du travail	T+1	T+2	Regler T+3	
		Jours non-ouvrables		Fête du travail	<i>Date de transaction</i>	T+1	Regler T+2	
		Jours non-ouvrables		Fête du travail		<i>Date de transaction</i>	T+1	T+2 réglée

La « double cohorte » : deux jours de transactions exécutées se règlent le 7 septembre

- Examiner, si votre entreprise opère aux États-Unis, [une interview de UST2 avec FINRA](#) – l'équivalent américain de l'OCRCVM au Canada – sur les changements à la réglementation concernant T+2 aux USA. Consultez également [les observations reçues](#) au sujet de [l'avis 16 / 09 de FINRA](#) (mars 2016) – une demande de FINRA de quelque observation sur des modifications éventuelles à la règle de la FINRA soutenant les efforts américains pour raccourcir le cycle de règlement pour les titres sur le marché secondaire de T+3 à T+2.

Conseils

- Consultez le tableau ci-dessous pour voir les tarifs d'entrée de données opérationnelles et de l'appariement quand le règlement 24-101 a été actualisé pour la dernière fois et où l'industrie en est aujourd'hui. A quel niveau votre entreprise se trouve-t-elle ?

<i>Transactions...</i>	<i>Saisies T</i>	<i>Midi T+1</i>	<i>Fin de jour T+1</i>	<i>Confirmées T</i>	<i>Midi T+1</i>	<i>Fin de jour T+1</i>
Jun 2007	52%	76%	84%	23%	55%	N/A
Décembre 2009	71%	90%	94%	45%	85%	90%
Décembre 2011	78%	92%	95%	50%	87%	92%
Décembre 2013	79%	89%	92%	50%	88%	92%
Décembre 2015	81%	95%	97%	54%	90%	94%
Amélioration de 2007 à 2015	56%	25%	15%	135%	64%	N/A

Outils

- L'ACMC est heureux d'annoncer le lancement du côté français du [site web de l'ACMC](#). Nous aimerions servir tous nos membres dans leur langue préférée.

À venir ce mois d'août

- Une présentation PowerPoint qui puisse être utilisée pour introduire le projet T+2 à vos collègues et clients.
- Une liste intitulée « Ce que les gestionnaires de fonds d'investissements devraient considérer pendant qu'ils se préparent pour la transition vers T+2 ».